

avait près de là un château magnifique, le jeune garçon alla demander du travail. On lui répondit : « Si vous remplissez trois conditions on vous en donnera. La première est que vous établissiez un pont de plumes. Vous aurez un mois pour le faire. Si vous acceptez et si vous ne réussissez pas, vous aurez la tête tranchée. Il me faudra votre réponse pour demain soir. » En revenant à sa hutte le jeune garçon se désolait à la pensée qu'il ne pourrait faire le pont, quand une fée lui apparut et lui ayant demandé ce qui le chagrinait elle lui remit une petite baguette et lui dit :

« Tu auras à l'aide de cette baguette tout ce que tu désires. Construis donc un pont de plumes tel que, sans qu'il tombe une plume, le char du roi et de sa fille puisse y passer. »

Le jeune garçon réussit dans les trois épreuves en ayant recours à la baguette magique.

Quand il fut devenu grand, on le fiança à la fille du roi et le mariage allait avoir lieu. Or un jour que les deux fiancés faisaient une promenade en voiture, un domestique jaloux du fiancé dit à la fille du roi quand le char fut arrivé près du pont :

« Voyez-vous cette chapelle? Il vous suffira d'y aller réciter deux *Pater* et deux *Ave* pour être sûre que votre mariage se fera. » La fille du roi allait entrer dans la chapelle quand le domestique la jeta à l'eau. Une sirène l'empêcha de se noyer. Le fiancé jura de punir le coupable. Il le fit rechercher, mais ne put le trouver. La sirène offrit de le faire retrouver si un couvreur du roi réussissait à tromper la vigilance de l'enchanteur qui la tenait prisonnière et à couper la chaîne d'or qui la retenait.

Un couvreur réussit et le coupable retrouvé fut puni.

LIV

L'OS QUI CHANTE

Une femme de Guémené dit un jour à sa fille et à son fils d'aller ramasser du bois mort dans la forêt pour son feu. Ils y vont et en chemin la petite disait à son frère : « Maman veut te tuer, mon petit frère. — Mais je te jure que non, petite sœur. »

A leur retour, la mère donna une belle pomme à sa fille et dit à son fils d'en prendre une dans le coffre de la ferme. Il se baissait et y mettait la tête. Alors la mère laissa tomber le couvercle du coffre et il fut tué de la sorte. Elle le mit dans la marmite et ayant été chercher sa fille elle lui dit de souffler le feu. La petite soufflait, mais elle entendit dire :

Me hœrigvihan
Ne huéhet ar en dan.

Ma petite sœur,
Ne soufflez pas sur le feu,

« C'est mon petit frère », dit-elle, et sa mère lui répondit : « Mais non, sotté. »

Quand le dîner fut cuit, la mère dit à sa fille : « Tu vas aller porter son dîner à ton père qui est à travailler. » La petite y alla. Le père mangea en jetant les os à terre. La petite fille les ramassa avec soin, les lava à la fontaine, les rapprocha les uns des autres. Alors un petit oiseau lui échappa des mains ; il s'arrêta sur la branche d'un arbre voisin et chanta ceci :

Me mamm m'em lac'het
Me sad m'em debet
Me hœrigvihan m'em gorlet
Ken kaer ka ken kaer
E feunteun zant Per.

Ma mère m'a tué,
Mon père m'a mangé,
Ma petite sœur m'a lavé,
Dans la fontaine Saint-Pierre.

(Conté par Hélène Gargam, de Persquen, Morbihan).

J. FRISON.

MÉDECINE SUPERSTITIEUSE

CII

LES ÉCROUELLES ET LES ROIS DE FRANCE

Long emprisonnement de Jehan de Lions accusé d'avoir dit que le roi d'Angleterre seroit roi de France parce qu'il guérissoit des écrouelles.

Paris, décembre 1353.

Johannes dei gratia Francorum rex, notum facimus universis tam presentibus quam futuris, nos infrà scriptas Guillelmi Richieri